

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5.

Lausanne, le 7 Mars 1879.

XXIV^e Année

SOMMAIRE. — Le rassemblement de troupes de la II^e division et de la V^e brigade d'infanterie, entre Fribourg et Berne du 15 au 20 septembre 1878 (*suite*), p. 97. — Du tir de l'infanterie, p. 101. — La vaccination obligatoire dans l'armée austro-hongroise, p. 104. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 108. — Société des officiers suisses, p. 110. — Circulaires et pièces officielles, p. 111. — Nouvelles et chronique, p. 111.

ARMES SPÉCIALES. — Description de la méthode employée actuellement pour l'essai des poudres d'artillerie, p. 113. — Guerre de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud, p. 117. — Le camp de Bruck, p. 119. — Section technique d'ouvriers de chemins de fer de campagne, p. 121. — Bibliographie, p. 124. — Nouvelles et chronique, p. 125. — Avis, p. 228.

Le rassemblement de troupes de la II^e division et de la V^e brigade d'infanterie, entre Fribourg et Berne, du 15 au 20 septembre 1878.¹ (*Suite*.)

La marche du 16 septembre contre la Sarine et la Singine.

Nous n'avons pas l'intention de faire un exposé détaillé des manœuvres de la II^e division, car d'un côté les éléments nécessaires à la chose nous font défaut, et, d'un autre côté, nous ne considérons pas les exercices basés sur l'idée générale comme répondant assez à ce qui se passe en temps de guerre (ainsi que c'était le cas pour la V^e division, par exemple), pour qu'un exposé détaillé puisse offrir un intérêt très particulier à un public militaire bien loin de nous. Nous nous bornerons donc à esquisser à grands traits les manœuvres de la division dans chacune des journées du rassemblement de troupes, et nous joindrons à ces esquisses quelques réflexions de tactique générale, expression de nos vues individuelles et impartiales sur certaines situations du combat que nous avons observées.

Si l'on veut que les manœuvres soient riches en enseignements aussi pour ceux qui n'y participent pas, c'est-à-dire si l'on veut apprendre à connaître sous sa vraie face ce qui s'est passé et ce qui pouvait se passer dans la manœuvre (et en conséquence en guerre), si l'on veut en rechercher les causes et les effets, il est absolument nécessaire que l'on procède, chacun partant de son point de vue particulier, à un examen critique reposant sur une base scientifique, non pas des personnes, bien entendu, mais de ce qui est réellement arrivé.

Ce point de vue particulier sera différent suivant la personne qui critique et pourra certainement ne pas être d'accord avec celui de la personne qui raconte les faits. C'est pourquoi notre critique ne doit jamais nous constituer en juges, mais seulement nous permettre d'éprouver les connaissances tactiques ou scientifiques que nous avons acquises, et d'apprécier les résultats obtenus ou les expériences faites qui découlent de ce que nous avons vu ou de ce qui nous est rapporté.

En particulier cet examen critique ne doit jamais conduire à un

¹ Traduit de la *Schweizerische Militär-Zeitung*.